

# Covid 19 - Collecte des déchets ménagers



La continuité du service public des déchets doit être assurée pour préserver la salubrité publique. Dans ce contexte de crise sanitaire grave et pour garantir la sécurité des agents, nous vous informons que depuis le lundi 23 mars et jusqu'à nouvel ordre :

- \* **La collecte des ordures ménagères (bacs verts) est maintenue.**
  
- \* **La collecte des recyclables (bacs jaunes) en porte-à-porte ou en bac de regroupement est interrompue.** Nous vous demandons donc de ne plus présenter vos bacs individuels à couvercle jaune, et d'éviter au maximum de remplir les bacs de regroupement. **Pour votre tri, vous pouvez toujours utiliser les colonnes d'apport volontaire aériennes et enterrées de votre commune.**
  
- \* La collecte des bouteilles et bocaux en verre en apport volontaire (Récup'verre) est également maintenue.
  
- \* Tous les services annexes sont suspendus (location de bennes, collecte des encombrants, festivités...) et que les déchèteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Dans ce contexte particulier et pour préserver la santé des agents, nous faisons appel à votre sens civique, pour **ne présenter que des déchets ménagers en sacs hermétiques fermés (poche/sac poubelle) et éviter tout dépôt au pied des bacs ou des points de collecte.**

**Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement**

**refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.**

[Collecte déchets crise sanitaire](#)

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de l'organisation du service et vous présenterons des informations pour gérer vos déchets durant cette période difficile.